



SNFOLC Gironde

Syndicat National FORCE OUVRIERE
des Lycées et Collèges
Section départementale de Gironde

17/19 Quai de la Monnaie 33080 Bordeaux cedex
Tél. 06 78 16 75 21

Courriel: snfolc33@gmail.com

Site : www.snfolcaquitaine.fr

facebook @snfolc33 et twitter @SNFOLCBordeaux



A bordeaux
Le 31 janvier 2025

Résolution de l'AG du SNFOLC du 31 janvier 2025

L'AG du SNFOLC 33 réunie le 31 janvier 2025 affirme :

- **Son opposition à la réforme des retraites.** L'AG considère que Force Ouvrière doit se retirer au plus vite du « conclave » où les salariés n'ont rien à gagner et tout à perdre ! Conformément aux résolutions des congrès confédéraux et des instances confédérales. Nous exigeons l'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites et le maintien de tous les régimes de retraites existants, dont le Code des Pensions Civiles et Militaire et revendiquons le retour à la retraite à 60 ans à taux plein sans décote après 37,5 annuités.

- Qu'elle s'oppose aux combines de la ministre Borne, qui déclare renoncer aux 4000 suppressions de postes programmés par le gouvernement Barnier alors que les arrêtés du 27 novembre 2024 n'ont pas été modifiés. Mais sur le terrain, c'est-à-dire dans l'académie, il a quand même été annoncé la suppression de 47 ETP lors du CSA-A et la suppression de 149 heures au lycée Daguin ainsi que 8 heures au collège Cassagnol. L'AG du SNFOLC33 s'inquiète aussi de la suppression annoncée des postes au concours par rapport à la session 2024 (336 à l'agrégation, 312 au CAPES, 62 au CAPET et 124 au CAPLP) et de l'annonce des 470 suppressions de postes dans le 1^{er} degré alors que la situation dans les écoles explose ! De même, il n'est prévu aucune création de postes pour les personnels administratifs, infirmiers, médicaux, sociaux et d'encadrement alors qu'ils sont en nombre notablement insuffisant. Partout, le gouvernement organise la pénurie de personnels.

L'AG revendique l'annulation de toutes les suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires !

- Son opposition à l'inclusion systématique de tous les élèves sans moyen. Même si la ministre Borne a annoncé la création de 2000 postes d'AESH (déjà prévus par le gouvernement Barnier), l'AG rappelle que d'ores et déjà, de nombreux postes d'AESH ne sont pas pourvus et que ces difficultés de recrutement ne trouveront pas de solution tant que les AESH n'auront pas accès à un statut et un vrai traitement. De même le gouvernement entend poursuivre l'acte 2 de l'Ecole inclusive qui implique le démantèlement des établissements sociaux et médico-sociaux alors qu'au moins 24 000 élèves sont en attente d'une place dans ces établissements spécialisés.

L'AG dénonce cette situation et réaffirme son exigence d'abandon des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) et des PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité).

- Son opposition à la cédésation aléatoire des AED. Ces derniers doivent pouvoir bénéficier d'un statut et d'une carrière avec la mise en place d'une grille indiciaire.

- Son opposition à l'austérité budgétaire (moins 50 milliards d'euros sur le budget de l'Etat) pour tous les fonctionnaires. Alors que Bayrou affirme faire de l'École « sa priorité », il justifie les suppressions de postes par « des

difficultés à recruter » ! L'AG rappelle que ces difficultés sont dues largement à la poursuite du gel du point d'indice, annoncée par le ministre Marcangeli et responsables de la baisse du pouvoir d'achat, des personnels de l'Education Nationale, estimée à 31,5 % depuis 2000. Par ailleurs nous refusons de ne recevoir que 90% de notre traitement ou salaire en cas d'arrêt maladie et la mise en place une 2^{ème} journée dite de solidarité.

- Notre volonté déterminée à défendre nos statuts et une école véritablement nationale. Pour ce gouvernement, il s'agit bien d'amplifier l'offensive contre les droits des fonctionnaires et contractuels de l'éducation nationale en continuant d'appliquer toutes les mesures rejetées par les personnels (Parcoursup, Mon Master, réforme du Lycée et du Bac, « choc des savoirs », réforme de la voie professionnelle, Service National Universel, acte 2 de l'École inclusive).

Pour ce faire, l'AG du SNFOLC33 s'engage de toutes ses forces pour faire connaître largement nos positions dans nos établissements :

- En organisant des réunions syndicales pour informer, regrouper les personnels, pour faire valoir les revendications et augmenter le rapport de force pour les faire aboutir ;

- En proposant largement l'adhésion à FO à tous les collègues titulaires ou contractuels qui souhaitent rejoindre le syndicalisme libre et indépendant.

Adoptée à l'unanimité des présents